



Compétitions de classement 2017

Les compétitions de classement se dérouleront à la suite des compétitions dominicales (voir le calendrier des compétitions).

Les conditions pour jouer la compétition :

Compétition sur 9 trous pour les joueurs non classés ou avec un index compris entre 54 et 36.

Le droit de compétition :

- Membre association sportive : 5 euros et Non membre Association sportive : 10 euros
- Tous les joueurs, n'étant pas abonnés au golf (plein temps) devront régler leurs greens fees.
- Etre à jour de la licence et du certificat médical (valable en année civile soit au 1^{er} janvier 2017), sinon impossibilité de jouer.
- Remise des prix en même temps que la compétition dominicale vers environ 17h.

Les conditions d'inscriptions et de jeu :

- L'inscription se fera par l'intermédiaire du site du golf
- Clôture des inscriptions : le vendredi précédent à 12h.
- Présence sur le trou de départ ,10mn avant l'horaire donné.
- Avoir son relève pitch.

Le calendrier 2017

- La gestion des départs est faite par le bureau AS

Pour plus d'informations

Vous pouvez :

- Laisser un mail à l'AS : asvertparc@gmail.com
- Vous rapprocher de Mr Didier Caillou , le Pro du golf